Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 59 (1933)
Heft: 26

Artikel: Un nouveau type de magasin
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-45698

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

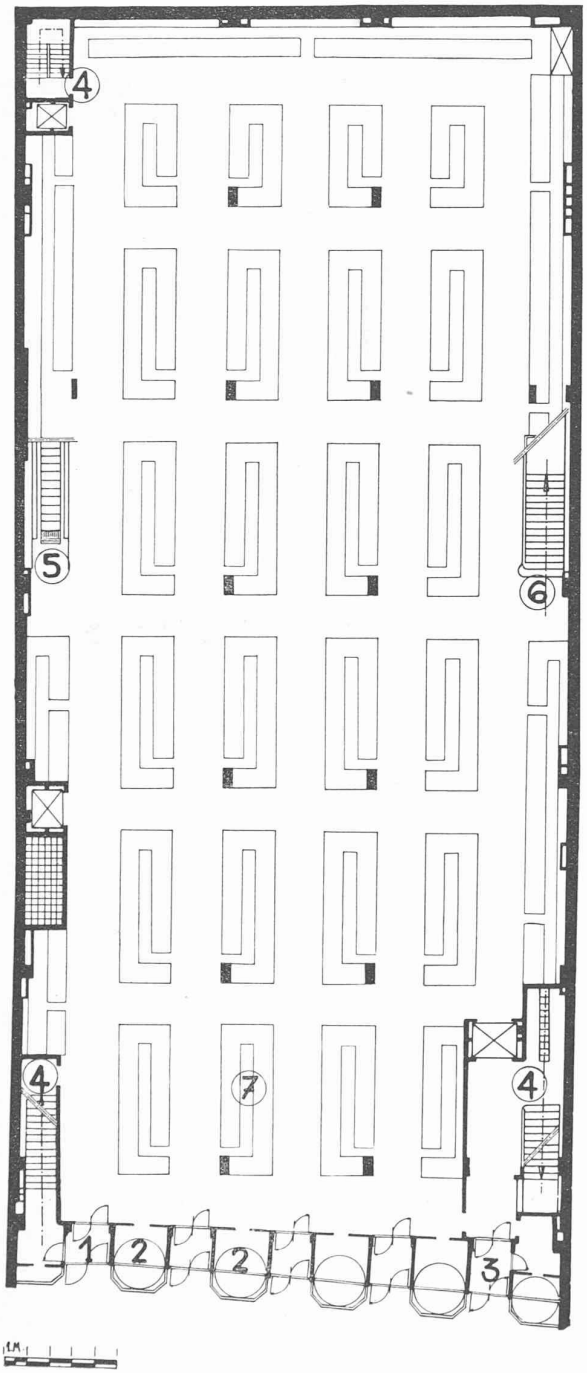

Plan du rez-de-chaussée du magasin à prix uniques « Dimax S. A. », à Paris.

Légende : 1, 3 portes d'entrée. — 2, vitrines tournantes. — 4, escaliers de service. — 5, trottoir roulant. — 6, escalier conduisant au bar-restaurant. — 7. groupes de tables de vente (« bergeries »).

A titre d'exemple de mise en œuvre de ces conceptions, nous reproduisons un plan d'aménagement de la commune de Bümpliz dont la photographie nous a été obligeamment communiquée par M. Peter-Meyer. Ce plan faisait partie du projet en question présenté par le susdit groupement « Neubühl » au concours d'idées pour un plan général d'extension de la ville de Berne et des communes suburbaines.

Les légendes qui accompagnent notre reproduction sont assez explicites pour que d'autres commentaires soient superflus, après le petit exposé que nous venons de faire. Relevons seulement que si, pour le quartier *G*, le projet prévoit des

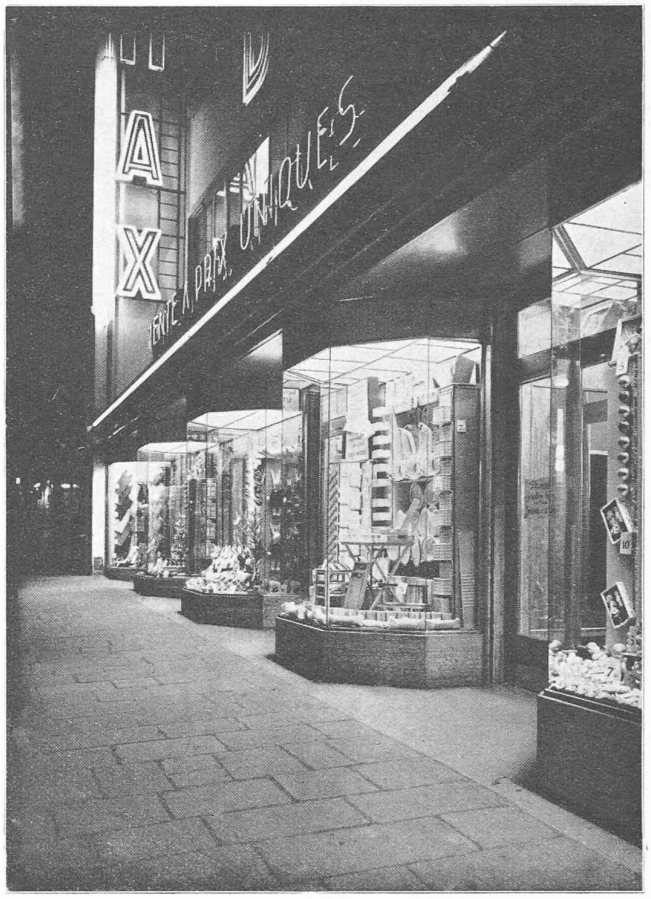

Les vitrines tournantes des magasins « Dimax ».
Architecte : M. *G. Epitaux*, à Lausanne.

constructions de dix étages, mais très espacées, c'est, eu égard au besoin de nombreux petits logements à proximité de la ville, pour concilier la possibilité d'une densité élevée de la population avec de grandes « surfaces vertes ».

Le nouveau quartier de l'industrie (voir sur le plan, à gauche, « erweiterungsgebiet der industrie ») est sis le long de la voie du chemin de fer, sur le versant nord de la vallée, région peu favorable à l'habitation, tandis que le quartier industriel déjà existant, près de la gare aux marchandises, est isolé des quartiers d'habitation par des surfaces non bâties.

Un nouveau type de magasin.

Il est souvent question, dans la vie économique, des magasins dits « à prix uniques ». On range sous cette dénomination ceux dont les marchandises, infiniment variées, sont vendues aux consommateurs à des prix toujours fixés par des multiples (parfois des sous-multiples) du franc. En Europe, ces types de magasins se sont longtemps limités à l'Angleterre ; mais, depuis quelques années, on constate leur multiplication sur le continent où, jusqu'à ce jour, ils jouissent de la faveur du public.

Les principes économiques et commerciaux de ces magasins leur sont grandement particuliers :

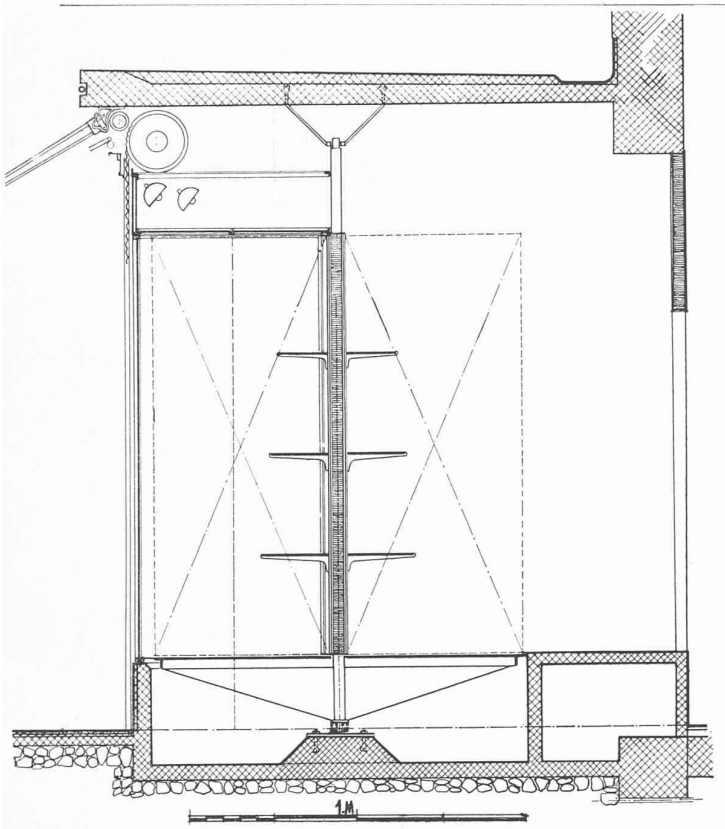

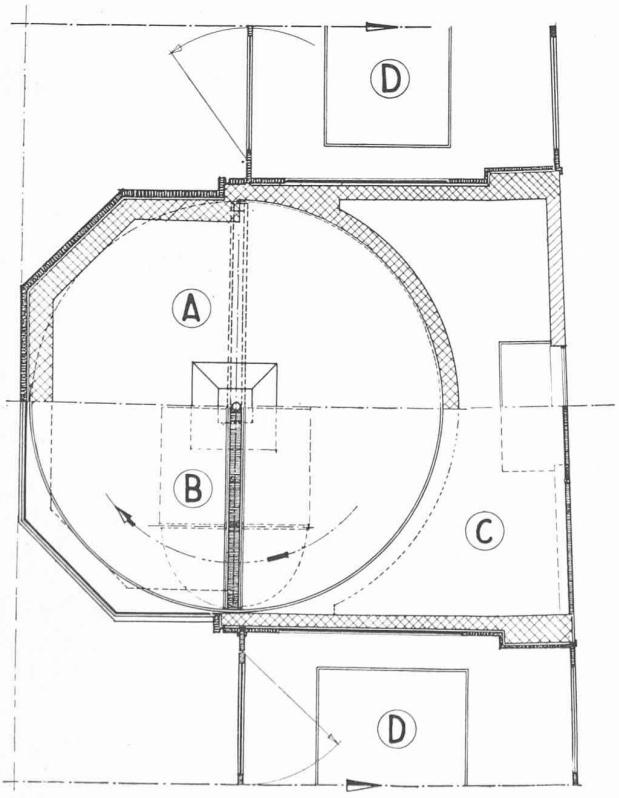

Coupe des vitrines tournantes des magasins « Dimax ».
A = vitrine tournante vue au niveau de son pivot. — *B* = vitrine tournante au niveau de l'étalage. — *C* = arrière-vitrine pour les étalagistes. — *D* = entrée.
Système de M. *G. Epitaux.*

Un certain nombre de magasins, appartenant parfois à des groupements concurrents, sont liés économiquement à une « centrale d'achats », elle-même financièrement indépendante des groupes de magasins qu'elle alimente. Cette « centrale d'achats » fait l'acquisition de toutes les marchandises nécessaires aux magasins dont elle constitue la source, cette marchandise étant généralement semblable pour l'ensemble des magasins.

Il s'ensuit que la « centrale d'achats » est à même de faire des commandes considérables de marchandises d'un même type et, par là même, de pouvoir obtenir des producteurs et fabricants des conditions particulièrement avantageuses. Elle peut créer et imposer des types de marchandises réservés à sa marque, même en réglementer la vente à d'autres maisons de détail, ne faisant pas partie des groupements qu'alimente la « centrale d'achats ».

La marchandise offerte au public est, de ce fait, standardisée ; il s'ensuit que le mobilier servant à la vente est également standardisé, cette unification dans l'agencement découlant, au surplus, des expériences journalières dans l'exploitation.

Le magasin dont nous donnons ci-devant le plan du rez-de-chaussée a cela de particulier qu'il a été conçu en répartissant tout d'abord, sur la surface disponible, le mobilier type. Les colonnes ont été disposées de façon à s'insinuer dans le rectangle formé par les tables d'offres. Les vendeuses se tiennent dans l'espace aménagé entre les tables, lesquelles sont, ainsi que le personnel, haussés sur un podium surélevé de 20 cm du sol même du magasin.

Si nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce type de magasins créé à Paris par M. *George Epitaux*, architecte à Lausanne, pour la *S. A. Dimax*, l'un rue du Faubourg-du-Temple, et l'autre rue de la Gaîté, c'est également pour décrire le système de vitrine créé par cet architecte, pour ces magasins, système qui, jusqu'à ce jour, n'avait jamais été réalisé.

Nous le décrivons comme suit :

Sur la façade du côté de la rue, il y a autant de portes d'entrée qu'il y a de couloirs de circulation affectés au public. Il s'ensuit qu'en cas de panique l'évacuation du magasin est facilitée. Entre ces portes sont placées les vitrines d'exposition. Celles-ci ont donc comme largeur une dimension égale à celle du petit côté des groupes rectangulaires des tables de vente qu'on nomme « bergeries ».

Ici, il est bon d'insister sur le rôle considérable que jouent les étalages dans les magasins à prix uniques, car il s'agit de montrer aux passants la variété des articles mis en vente. L'étalage doit, si possible, s'adapter toujours aux besoins immédiats de l'acheteur, que ce besoin soit conditionné par les circonstances du moment, pluie, soleil, température, comme par d'autres contingences : vacances, voyages, chasse et pêche, sports, balnéologie. Ces exigences sont d'autant plus impérieuses que ces magasins vendent tout ce qui est nécessaire à la vie courante, depuis le combustible jusqu'aux bijoux, depuis les vêtements jusqu'à l'alimentation fraîche.

Pour exposer des articles aussi variés, de nombreuses vitrines sont nécessaires. Il faudrait surtout qu'elles ne

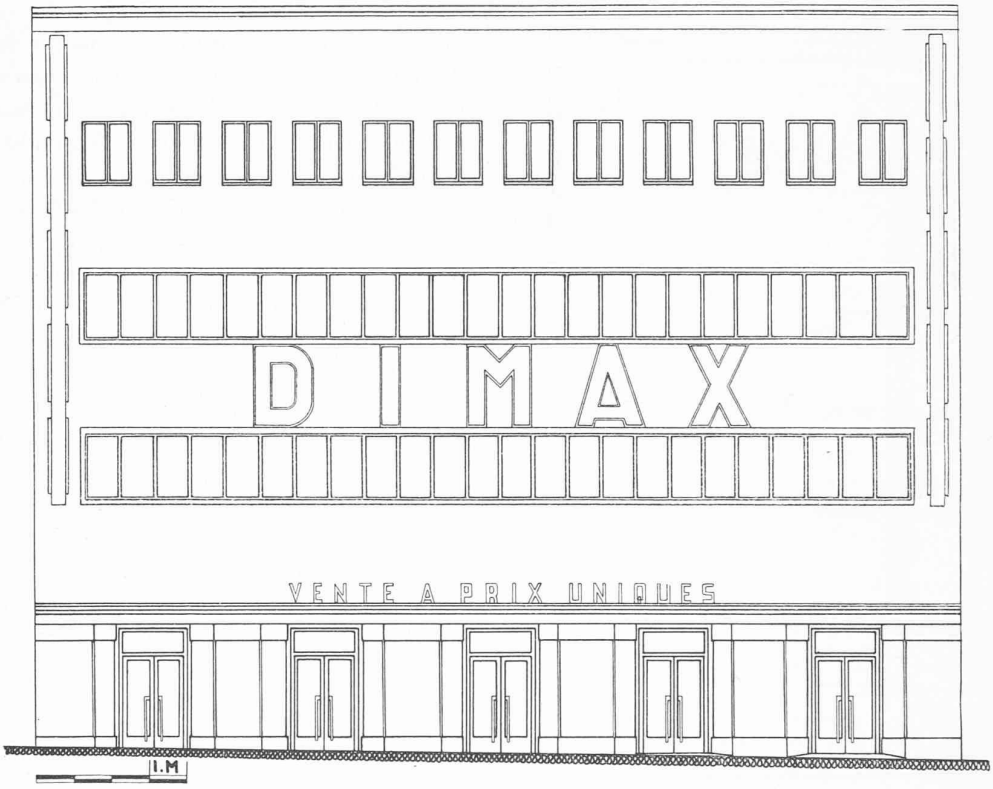

Façade d'un des magasins « Dimax », à Paris. — Architecte : M. *G. Epitaux*, à Lausanne.

soient jamais aveuglées lors des changements d'étalages, car la fermeture momentanée d'une vitrine a une répercussion presque immédiate sur les achats.

Les vitrines imaginées par l'architecte George Epitaux ont ceci de particulier que, montées sur une plaque tournante circulaire et munies d'une paroi dans le plan vertical de l'axe pivotant, elles présentent toujours du côté de la rue une exposition complète, alors que les étalagistes réalisent, dans la partie postérieure de la vitrine, le montage d'une nouvelle exposition. Ils travaillent dans ces arrière-vitrines sans être vus.

Lorsque les circonstances justifient la nécessité d'exposer d'autres objets, le changement se réalise en quelques secondes, sans qu'il soit nécessaire de voiler la vitrine, ne fût-ce qu'un instant. Les étalages se substituent ainsi les uns aux autres, avec des articles totalement différents de ceux précédemment exposés à la vue du public.

Les vitrines ainsi conçues doublent les possibilités d'exposition et doublent aussi celles d'intéresser l'acheteur et de satisfaire ses besoins.

Les magasins de la rue du Faubourg-du-Temple et de la rue de la Gaîté sont tous deux deux équipés des mêmes vitrines qui rendent de très grands services. En outre, tous deux ont, au premier étage, un restaurant-bar populaire dont toutes les installations de cuisson, de réfrigération et autres sont électriques.

Pour montrer l'importance de ces installations, nous dirons qu'à la rue du Faubourg-du-Temple il se débite journellement entre 11 h. et 1 h. jusqu'à 1300 « plats du jour ».

Il nous a paru intéressant de dire quelques mots d'un type de magasin adapté à des conceptions et des besoins qui sont ceux du moment.

CORRESPONDANCE

L'eau chaude dans le ménage.

C'est avec un grand intérêt que nous avons lu l'article intitulé : « Du développement de l'emploi du gaz et de l'électricité », du Dr *Th. Henny*, ingénieur-chimiste, paru dans les Nos 22 et 23 du *Bulletin technique*.

M. Henny indique très bien quelles sont les possibilités de développement de ces deux industries qui sont, comme il le dit, très justement, des sources à rendement maximum de deux énergies différentes.

Par les deux diagrammes ci-dessous, nous voudrions faciliter la comparaison aux usagers de l'une ou l'autre forme d'énergie pour la production d'eau chaude ; ceci si le prix du kWh est compris entre 3 et 10 cent. et celui du m³ de gaz entre 10 et 34 cent.

Deux chauffe-eau à accumulation (boilers) de capacité utile de 100 l d'eau à 80° C ont servi de base à l'établissement du premier. Le boiler électrique a un rendement de 90 % pendant le temps de chauffe et une perte de température de 0,7° C par heure. Le boiler à gaz a un rendement de 83 %, la veilleuse qui consomme 40 l/h suffit à maintenir la température de l'eau à 80°.

Dans le deuxième diagramme, nous avons indiqué le prix de revient de l'énergie nécessaire à la préparation d'un bain de 180 l d'eau à 38°, d'une part avec les deux mêmes boilers, d'autre part avec un chauffe-bain à gaz. La préparation d'un